

**CASTELCULIER
COMPTE-RENDU
REUNION CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 FEVRIER 2018**

17 PRESENTS : M. GRIMA, Mmes BARTHE, JUTTAUD, M. BONNET,
Mme BATTISTUZZI, M. LARROUMET, Mmes DELPECH, BEDIN, MM.
DAVIGHI, BRULE, LECLERCQ, MILHOUD, Mmes PRADAL, CASTAGNE,
M. DOULUT, Mmes GUTIERREZ, CAVAL.

M. CAZE pouvoir donné à M. GRIMA
M. SABATINO pouvoir donné à M. MILHOUD

0 ABSENT :

Mme Corinne BARTHE a été élue secrétaire.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU

Le compte-rendu du C.M. du 13 novembre 2017, préalablement envoyé à l'ensemble du C.M., a été adopté à l'unanimité.

PROJET DE CONSTRUCTION DE 2 NOUVEAUX MAGASINS SUR TERRAINS PRIVES ET MODIFICATION DE LA ZONE UE EN UXa

Le Maire présente au CM le projet de création de deux nouveaux commerces :

- le premier BRICO CASH, magasin de bricolage du Groupement Les mousquetaires (Intermarché), produits compétitifs de bonne qualité qui sera installé à côté du magasin Leader Price, avec un coût prévisionnel de 4 000 000 €. Sa superficie sera de 4 200 m2 et environ 25 emplois seront créés.
- le second est la création d'un magasin BIOCOOP, spécialisé dans la distribution de produits alimentaires biologiques, de produits issus du commerce équitable, d'écoproduits et de cosmétiques. Il sera situé derrière La Mie de Pain avec une façade donnant sur la liaison Beauregard-RD813. La surface de vente sera de 570 m2 avec 130 m2 de réserve. Les circulations client et livraison seront distinctes pour améliorer la sécurité et la fluidité.

Les deux futures réalisations privilégient une inscription qualitative et paysagère, le magasin BIOCOOP sera constitué de façades vitrées. Seront prévus un aménagement paysager de qualité, des plantations d'essences méditerranéennes, des panneaux photovoltaïques, un système de récupération des eaux pluviales, des places handicapées et de covoiturage, ainsi que 5 bornes de charge pour les véhicules électriques.

Le Maire est satisfait de la présentation de ces projets qui s'inscrivent dans une démarche de développement durable et qui vont mettre en valeur l'entrée de la commune. Le Maire demande à qualité et prix identiques de privilégier les entreprises locales mais comprend la logique économique des investisseurs. Les deux dossiers seront présentés en Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) et les ouvertures sont programmées en 2019.

.../...

D'autre part, le projet de BIOCOOP a révélé une erreur matérielle au niveau du zonage du PLUi. En effet, certaines parcelles faisant partie du projet BIOCOOP sont classées en zone UE c'est-à-dire des parcelles qui étaient incluses dans le périmètre de la liaison Beauregard RD 813. La zone UE comprend des emprises et des aménagements associés à de grandes infrastructures routières, abords d'autoroutes. L'opération d'aménagement de la liaison Beauregard RD 813 et la construction du giratoire 7 étant achevées, il convient de changer les parcelles qui ne sont plus associées à ces infrastructures routières. Les parcelles AL 103, AL 156, AK 131, AK 132 et AK 133 d'une superficie totale de 2 653 m² sont concernées et vont permettre la réalisation à vocation économique de ce secteur.

Ainsi le Maire propose au Conseil Municipal de demander à l'Agglomération d'Agen de rajouter dans l'actuelle modification simplifiée n° 8 du PLUi, le changement de zone des parcelles précitées et de les classer en zone UXa ce qui permettra d'intégrer le projet de développement de la zone d'activité économique d'entrée de commune. En effet, à la lecture du règlement du PLUi, nous constatons que la zone UXa englobe les sites économiques dédiées principalement aux activités de type tertiaire, ce qui en l'espèce conviendrait parfaitement. La mise à disposition du public prévue du 15 janvier 2018 au 15 février 2018 sera prolongée jusqu'au 6 mars 2018 inclus.

Le CM, à l'unanimité, approuve les deux futurs projets de construction des deux magasins BRICO CASH et BIOCOOP, autorise le Maire à demander le changement de zonage des parcelles précitées à l'Agglomération d'Agen dans le cadre de la modification simplifiée n° 8 du PLUi, autorise le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

1 – MOTION DE SOLIDARITE AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR LA SURVIE DE LA RURALITE

A l'unanimité, le C.M. affirme sa solidarité avec la motion du Conseil départemental. Il demande à l'Etat de prendre en compte la réalité de la situation des départements ruraux et lui demande de mettre en place des mesures de compensation pérennes du coût des allocations de solidarité nationales à la charge des départements, notamment ruraux afin de leur permettre de continuer à investir dans les territoires et à soutenir les projets communaux et intercommunaux.

Cette motion de solidarité va permettre de conforter le Département et les collectivités dans la négociation qu'ils mènent avec l'Etat pour offrir un avenir à notre ruralité et qu'au-delà d'une nécessaire péréquation verticale soit également développée à tous les niveaux une véritable péréquation horizontale.

2 – CHANTIERS CITOYENS – RETRIBUTION ACCORDEE AUX JEUNES

A l'unanimité, le C.M. se prononce favorablement à l'organisation de trois chantiers citoyens aux périodes suivantes :

.../...

- . vacances de printemps : du 9 au 13 avril 2018
- . vacances d'été : du 30 juillet au 3 août 2018
et du 27 au 31 août 2018

et autorise le versement de la somme de 10 €/jour de présence/participant aux chantier citoyens.

3 – MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL A L'ASSOCIATION LAIQUE INTERCOMMUNALE DE JEUX ET PLEIN AIR (ALIJPA) POUR L'ANNEE 2018

Afin d'assurer la mission de service public confiée à l'ALIJPA, le C.M., à l'unanimité, est favorable de mettre à disposition de l'association précitée et durant les vacances scolaires, des agents de la Commune de CASTELCULIER avec leur accord, pour les fonctions suivantes :

Aide à la confection de repas, service repas et entretien des locaux du Centre de Loisirs de Saint-Ferréol et ce, à compter du 12.02.2018, pour une durée de 12 mois, soit jusqu'au 11.02.2019.

Le C.M. autorise la Maire à signer la convention de mise à disposition du personnel avec l'ALIJPA.

4 – MODIFICATION DE LA DELIBERATION N° 2017/71 – PLAN DE FORMATION MUTUALISE SUR LE TERRITOIRE AGENAIS

Après avis du Comité Technique initialement prévu le 19.09.2017, reporté le 30.11.2017, le C.M. adopte le Plan de Formation Mutualisé.

5 – MODIFICATION DU REGLEMENT DE FORMATION DES AGENTS DE LA COMMUNE DE CASTELCULIER

Après avis du Comité Technique placé auprès du CDG 47 en date du 30.11.2017, le C.M., à l'unanimité, approuve le règlement de formation du personnel.

6 – CONVENTION « ACCOMPAGNEMENT NUMERIQUE » - CDG 47

A l'unanimité, le C.M. décide d'adhérer à la convention « Accompagnement Numérique » proposé par le CDG 47 pour une cotisation annuelle de 3 456 € correspondant au forfait « Métiers et communication ».

7 – DESIGNATION DE REPRESENTANTS DE LA COMMUNE DE CASTELCULIER AU SEIN DE LA COMMISSION AD'HOC « CENTRES BOURGS, COMMERCES ET SERVICES EN MILIEU RURAL « DE L'AGGLOMERATION D'AGEN

Le C.M. désigne, pour représenter la Commune de CASTELCULIER, au sein de la Commission permanente ad'hoc les délégués suivants :

- . délégué titulaire : Corinne BARTHE
- . délégué suppléant : Patrick LECLERCQ

.../...

8 – PARTICIPATION ACTIVITES ACCUEIL DE LOISIRS « LES PITCHOUNETS »

En complément du tarif de la journée, une participation sera demandée pour ces activités :

- . sortie au cinéma « Les Montreurs d'Images » à AGEN..... 4 €
- . sortie à Monster Games à CASTELCULIER..... 5 €

SOIREE PERSONNEL-ELUS ET CEREMONIE DES VŒUX

Retour très satisfaisant. Le personnel a très bien apprécié la nouvelle formule. Quant aux vœux, ils étaient très chaleureux avec une image dynamique de CASTELCULIER impulsée par le Maire et son discours.

CARTE SCOLAIRE

Le Maire indique que suite à la rencontre avec M. POGIOLLI, DASEN, l'Adjointe aux affaires scolaires et la DGS, il a été évoqué la baisse des effectifs à l'école maternelle, cette baisse est générale sur le territoire avec moins de naissances. Pour CASTELCULIER, l'effectif diminuerait de 95 à 85. Pour le DASEN, c'est à surveiller mais pour l'instant dans la carte scolaire, il n'est pas prévu de fermetures de classe.

VILLASCOPIA

Une conférence de presse est prévue le 6 février pour lancer la programmation événementielle 2018. Le délégué ACTOUR 47 a prévu un rendez vous mensuel de façon à augmenter le nombre de fréquentations. La commune continuera à demander le support de M. François PERROY d'EMOTIO TOURISME qui apporte ses compétences d'expert en tourisme. Ces prestations sont prises en charge à 70% par l'Agglomération d'Agen dans le cadre des sites majeurs.

DOSSIER AIDE ETAT-DETR POUR LA TRANCHE 2 DE L'AMENAGEMENT DE LA RD 813

Le Maire accompagné de la DGS a été reçu par Madame Hélène GIRARDOT, Secrétaire Générale de la Préfecture, pour présenter la commune et indiquer que les ratios financiers s'améliorent (ce qui a été confirmé par le Trésorier). En ce qui concerne les travaux d'aménagement de la RD 813 en boulevard urbain, le Maire a précisé le caractère structurant et sécuritaire du projet avec la réalisation d'une liaison douce piétonne et cyclable domicile travail. Il espère qu'une aide de l'ETAT au titre de la DETR sera accordée pour la tranche 2 n'ayant pas obtenu de subvention de l'ETAT pour la tranche 1.

.../...

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le Maire rappelle que le recensement de la population est actuellement en cours sur la Commune et ce jusqu'au 17 février prochain.

48^{ème} RT, Course PHILIPPIDES

Elle aura lieu le vendredi 1^{er} juin prochain, départ de BOE à 21H30, passage à CASTELCULIER vers 22H00. Comme l'an passé, une subvention de 150€ sera inscrite au budget pour l'achat de tee-shirts.

Les deux prochaines réunions du CM sont prévues le lundi 5 mars et le mercredi 4 avril 2018 à 18h30.

Le secrétaire de séance,



Corinne BARTHE

Le Maire,



Olivier GRIMA

